PROCES VERBAL N° 2025-10 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POISSON

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025 à 20 H 30

Sous la présidence de Mme BONNOT Michelle, Maire de la commune.

Convocation adressée le 21 novembre 2025

<u>Présents</u>: BODET Gérard, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc,

FARIZY Isabelle, MERLE Bernard, FORET Xavier.

Excusé: GUYOT de CAILA Mathieu donne pouvoir à FORET Xavier

Absent(s): Néant

Pouvoir: 1

Nombre de conseillers en exercice: 13

Le quorum étant atteint, CHATILLON Yves a été nommé secrétaire de séance.

Sujets traités

<u>Délibération.</u> N°2025/059 : Élection d'un adjoint au Maire en remplacement de Mme Christèle CLEMENT PORNIN démissionnaire.

<u>Délibération</u>. N°2025/060 : Délibération pour la création de poste d'un agent d'animation sur le temps méridien à temps non complet.

<u>Délibération</u>. N°2025/061 : Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles.

Délibération. N°2025/062: Modification du tableau des effectifs au 1er décembre 2025.

<u>Délibération. N°2025/063</u>: Tarifs de la location de la salle communale à compter du 01/01/2026.

Délibération. N°2025/064 : Tarifs des concessions au cimetière à compter du 01/01/2026.

<u>Délibération. N°2025/065</u>: Acceptation d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grand Charolais dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural 2025.

<u>Délibération. N°2025/066</u>: Renouvellement du contrat de maintenance DECALOG à la bibliothèque municipale.

<u>Délibération</u>. N°2025/067: Participation financière pour remplacement des équipements de l'éclairage public vétustes (Dossier n°354090_EPVET_1)

<u>Délibération. N°2025/068</u>: Versement de la subvention annuelle à l'association de l'AEP.

<u>Délibération</u>. N°2025/069 : Versement de la subvention annuelle à l'association du restaurant scolaire.

<u>Délibération.</u> N°2025/070 : Décision Modificative n°3 d'un virement de crédits en section d'investissement au budget communal.